

Extrait du PV du 20 mars 2015 p.15

Mme Sylvette Pittet-Blanchette désire revenir brièvement sur son interpellation déposée le 26 juin 2014 intitulée *Commission d'intégration et d'échanges Suisses – Etrangers d'Ecublens. Quelles perspectives ?* – tout particulièrement, sur le poste de délégué à l'intégration.

Une réponse détaillée de la Municipalité a été communiquée expliquant qu'entre autres, pour des raisons de lourdeurs administratives, elle allait confier ce poste au chef de service. Traitée lors de notre séance du 31 octobre, elle rappelle y avoir répondu par une question (cf. point 5 du procès-verbal du 31 octobre 2014). En effet la problématique spécifique de la moitié de notre population demande à son avis d'être gérée par un professionnel de la branche, tel que c'est le cas dans d'autres communes du canton dont l'envergure est la même que la nôtre. M. le Président n'a pas ouvert la discussion suite à son intervention ; M. Zwahlen lui a par contre apporté son soutien dans les *Divers*. Enfin, M. le Syndic lui a notamment répondu qu'une étude était en cours.

A ce jour, Mme Pittet-Blanchette souligne se sentir quelque peu empruntée concernant la suite à donner à son interpellation. Comme le Conseil le sait, elle peut déposer, cas échéant, une résolution. La Municipalité a-t-elle donc des informations supplémentaires à lui communiquer concernant notre Commission d'intégration et d'échanges Suisses-Etrangers, ce qui lui permettrait de se déterminer sereinement quant à l'éventuelle suite à donner à son interpellation.

Mme Anne-Claude Studer, Municipale, répond que, comme déjà annoncé, le délégué à l'intégration a été nommé en la personne de M. Yves Paschoud, Chef du Service de la Culture, des Sports, de la Jeunesse, de l'Intégration et des Eglises. Une séance élargie a eu lieu au début de cette année avec d'autres intervenants afin de définir la politique communale et déterminer ce qui allait être réalisé. Quatre nouveaux membres ont rejoint cette Commission d'intégration dont elle a repris la présidence. Plusieurs projets sont prévus pour l'année en cours en plus de la Fête interculturelle. En outre, des échanges ont eu lieu avec le canton. Des informations seront transmises ultérieurement au Conseil.